

COMMUNIQUE DE PRESSE du 17 mars 2020



Lutte contre le coronavirus : les mesures prises par Bordeaux Métropole

Devant la crise sanitaire exceptionnelle que traverse la France, et suite aux mesures prises par le Président de la République et le gouvernement, Bordeaux Métropole met tout en œuvre pour garantir la continuité du service public et protéger ses agents et les citoyens.

Accueil du public :

Les bâtiments de Bordeaux Métropole (Laure Gatet, Hôtel de Bordeaux Métropole et Cité Municipale) sont fermés au public. L'accueil téléphonique reste ouvert.

Déchets :

- . Collecte. Bordeaux Métropole assure 90 % du service en réorganisant et adaptant ses équipes mobilisables. Concrètement, pour les bacs noirs : pour les secteurs de passages 2 fois ou plus par semaine, il est prévu au minimum une collecte par semaine, et pour les secteurs d'un seul passage par semaine, il est prévu une collecte au moins une fois tous les 15 jours. Pour les bacs verts, c'est le même dispositif qui s'applique.
- . Centres de recyclage. L'ensemble des déchetteries est fermé et n'accueille plus de public jusqu'à nouvel ordre.
- . Apports volontaires : le service est actuellement assuré normalement.

Transports :

- . Le service de transports en commun fonctionne avec le personnel disponible. Ainsi, la priorité est donnée à la desserte en bus et tramway des établissements de santé. Le reste du réseau fonctionne en mode dégradé.
- . Chantier d'extension de la ligne A du tramway vers l'aéroport : les travaux vont être progressivement arrêtés en fonction des décisions prises par l'ensemble des concessionnaires réseaux et entreprises travaillant actuellement sur site. Les zones de travaux seront mises en sécurité

Obsèques :

- . Le crématorium métropolitain situé à Mérignac n'accueille plus de cérémonie depuis lundi et au moins pour les 15 prochains jours, mais poursuit sa mission de service public du lundi au vendredi. La famille proche (conjoint(e), parents, frères, soeurs et enfants du défunt) peut accéder aux jardins extérieurs mais pas à l'intérieur des bâtiments. Les urnes sont remises uniquement aux opérateurs de pompes funèbres sur rendez-vous.
- . Les parcs cimetière sont fermés au public depuis lundi et au moins durant les 15 prochains jours. L'organisation des obsèques est maintenue. Des restrictions d'accès sont toutefois décidées : outre le convoi funéraire, seule la famille proche pourra être présente aux obsèques.

Jardins :

L'ensemble des parcs et jardins de la Métropole est fermé au public

Urbanisme :

Les services d'urbanisme sont fermés physiquement au public. Bordeaux Métropole assure toutefois une permanence téléphonique. L'instruction des dossiers en cours se poursuit en fonction du personnel disponible.

Entreprises :

. Concernant les appels d'offres, Bordeaux Métropole allonge la période de consultation de 45 jours par rapport aux dates initialement prévues. Jusqu'à nouvel ordre, Bordeaux Métropole décide de ne pas lancer de nouveaux appels d'offres sauf en cas d'urgence.

. Concernant les chantiers en cours : l'arrêt des travaux relève de la décision des entreprises. Si un chantier est arrêté, il doit faire l'objet d'une mise en sécurité par l'entreprise. Si le chantier se poursuit, les équipes de Bordeaux Métropole sont chargées de suivre son bon déroulement.

. Concernant le paiement des entreprises : Bordeaux Métropole s'engage à traiter le plus rapidement possible, en fonction du personnel disponible, les factures déposées par les entreprises.

Eau, assainissement, distribution d'électricité, distribution de chaleur :

La continuité de service est assurée pour les besoins essentiels (fourniture d'eau potable, stations d'épuration). Les missions annexes (travaux d'entretien, branchements...) sont reportées, sauf urgence.

Bordeaux Métropole s'engage à assurer au maximum la continuité de ses missions de service public et la sécurité de ses agents et des usagers. La Métropole a mis en place une cellule de veille renforcée qui se réunit quotidiennement afin de garantir la bonne mise en application du plan de continuité d'activité. L'ensemble des informations sera mis à jour quotidiennement en fonction de l'évolution de la situation.

Pour rappel, Bordeaux Métropole communique également via son site web :

<https://www.bordeaux-metropole.fr/Actualites>

et les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/bordeauxmetropole>

<https://twitter.com/BxMetro>

Contacts presse :

Sophie Tracou - 05 56 93 68 69 / 06 07 83 75 17

s.tracou@bordeaux-metropole.fr

Benoît Javot - 05 56 99 85 59 / 06 32 55 15 80

b.javot@bordeaux-metropole.fr